

LES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS AU CENTRE-DU-QUÉBEC

LA LUTTE À LA PAUVRETÉ

« Il y a à peine cent ans,
on mourrait plus jeune de vieillesse. »

François Caradec, écrivain français

2004-2010

Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Deux principes:

- Emploi, première solution pour assurer la sécurité économique et l'inclusion
- Protection accrue pour les prestataires de la solidarité sociale

2010-2015

Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale

- Donner une nouvelle impulsion à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale en soutenant et en accompagnant les acteurs locaux et régionaux et en accentuant la mobilisation et la concertation entre ceux-ci.

GRANDES ORIENTATIONS

- Revoir nos façons de faire et rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux
- Valoriser le travail et l'autonomie des personnes
- Soutenir le revenu des personnes défavorisées
- Améliorer les conditions de vie des personnes et des familles à faible revenu

ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ

- Favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs de la région
- Inclure les plans d'action de toutes les concertations sectorielles orientées vers la lutte à la pauvreté
- Coordination assurée par la CRÉCQ

ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX AÎNÉS

- Mieux informer les personnes âgées sur les programmes disponibles
- Bonifier le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile d'une personne âgée
- Construire de nouveaux logements communautaires

ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX AÎNÉS (suite)

- Accroître la participation active des personnes âgées
- Mieux soutenir les initiatives visant le respect des personnes âgées et améliorer l'offre de service aux proches aidants

« La vieillesse est comparable à l'ascension d'une montagne. Plus vous montez, plus vous êtes fatigué et hors d'haleine; mais combien votre vision s'est élargie. »

Ingmar Bergman, cinéaste suédois

DES ACTEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Au Centre-du-Québec

- Réseau communautaire étendu et diversifié
- Capacité de concertation démontrée
- Potentiel d'innovation reconnu

COMITÉ RÉGIONAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La démarche en développement social consiste à mettre en œuvre la mobilisation de tous les acteurs et des organisations en vue d'en arriver à l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés par la participation sociale des citoyens et des citoyennes, et particulièrement ceux et celles en situation de précarité.

TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALE ISSUES DES ENTENTES SPÉCIFIQUES

- Développement social
- Attraction et intégration économique et sociale des personnes immigrantes
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Mobilisation et partenariat pour la réussite éducative

TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALE ISSUES DES ENTENTES SPÉCIFIQUES (suite)

- Consolidation et développement des entreprises d'économie sociale
- Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées

DÉVELOPPEMENT SOCIAL: CONCERTATION DANS CHAQUE MRC

- DRUMMOND
Carrefour du développement social
- NICOLET-YAMASKA
Carrefour du développement social
- BÉCANCOUR
Plan de diversification de développement et
d'occupation du territoire
- ARTHABASKA
Plan de développement stratégique
- L'ÉRABLE
Comité stratégique en développement social

« On m'a souvent demandé 'Qui est votre héros?' et je réponds: je ne choisis pas mon héros en fonction de la position qu'il occupe. Mes héros sont ces hommes et ces femmes qui se sont impliqués pour combattre la pauvreté où qu'elle soit dans le monde. »

Nelson Mandela

MERCI DE VOTRE ATTENTION !